

REUNION DE BUREAU DU COMITE REGIONAL ILE DE France

Du 09 Février 2012

Sous la Présidence de Mr P. ROY, Président Régional

Présents : J. REGNIER, R. GRENIER, G. PHILIPPE, C. DAGUE, C. CRAMETE

Invité : Mr F. COQUOZ

Absent excusé : Mr J.P. PEGURRI

La séance est ouverte à 15h.

Adoption à l'unanimité du P.V. de la réunion du 07 Décembre 2011.

Le Président renouvelle ses remerciements à l'ensemble des membres de l'organisation (Mairie et club) de la Ferté-Gaucher pour la parfaite organisation de l'Assemblée Générale Régionale du 14 Janvier 2012.

Confirmation de la labellisation des clubs Franciliens :

DN1 : ECAT-CSA des Loges,

DN2 : CM Aubervilliers,

DN3 : Argenteuil VSC 95,

DN Dames : Big Mat Aubervilliers, CSM Epinay, CSM Puteaux, CSM Villeneuve la Garenne.

G.S UCI Dames : GSD Gestion,

Team UCI VTT : B.H. Suntour,

D.N. Trial: T.C.Cerny,

D.N. VTT: en instance

D.N. BMX: en instance.

Une nouvelle équipe 1^{ère} catégorie est constituée au sein du CS Dammarie les Lys – Le Team PELTRAX avec dans ses rangs Samuel PLOUHINEC (Champion de France Route en 2009 et 2^e en 2011).

Suite à quelques questions il est décidé que pour les épreuves de la Série Départementale : le reversement intégral des droits d'organisation est calculé en regard du NOMBRE DE PARTANTS (et non des engagés).

Confirmation est donnée des membres composants les différentes commissions Régionales

(visible sur le site CIF) en son temps.

Les institutions Publiques Régionales apporteront une aide financière pour la création de 3 pistes BMX en Ile de France à hauteur de 30% de l'investissement. Le dossier le plus avancé à ce jour étant celui de Bobigny.

Centre National du Cyclisme de Saint Quentin en Yvelines : Patrice Roy présente les premières ébauches financières et techniques comparatives relatives au transfert du Siège

Régional à St Quentin en Yvelines dans les locaux contigus à ceux de FFC. Le plan de ces derniers et une approche financière globale sont étudiés par le Bureau. La communauté d'agglomération désireuse d'obtenir de la part de la FFC et du CIF une simple lettre d'intention de transfert en sachant que les décisions finales appartiennent aux Assemblées Générales, souveraines, des deux entités pour leur propre projet, le Bureau décide d'évoquer le sujet lors d'un prochain Comité Directeur qui pourrait être avancé en fonction de l'émission des modèles de lettre d'intention rédigés par le service juridique de la FFC.

Le comité Départemental des Yvelines souhaitant un bureau dans l'ensemble du C.N.C.se verra proposé une convention séparée directement avec la communauté d'agglomération, comme les entités Nationales et Régionales.

Intervention de Mr J. REGNIER qui fait un état du parc automobile actuel et de son renouvellement en cours et opérationnel pour cette nouvelle saison 2012.

Mr F. COQUOZ laisse envisager une augmentation des tarifs appliqués au pôle de Fontainebleau suite à un changement d'organisme gestionnaire.

Si une forte augmentation devait intervenir, un transfert vers le site de Chatenay-Malabry pourrait être envisagé, malgré les difficultés liées aux sorties d'entraînements.

Intervention de Mr R. GRENIER qui évoque le cas d'organisations par nos clubs sur le territoire de comités Régionaux extérieurs. Il est adopté le principe de ne pas tenir compte de ces organisations pour les statistiques Régionales. De plus il est précisé que ces épreuves ne peuvent faire appel à des arbitres Franciliens, lesquels doivent être désignés par le comité du lieu de l'épreuve.

Les différentes récompenses Régionales envers nos dirigeants et bénévoles seront remises aux récipiendaires à l'occasion des Assemblées Générales Départementales par le ou les membres du Bureau du CIF présent(s).

Les différents rapports de commissions Régionales seront joints, en annexe du rapport du Secrétaire Général, sur le site web CIF, compte tenu qu'il en est fait oralement un condensé.

Un licencié D1 sollicitant une licence D2 ne pourra obtenir de licence « Open ».

Pour les épreuves des séries Départementales les points pour les changements de catégorie seront comptabilisés à la date du 31 Août de chaque année, déclinaison rendue obligatoire par les nouvelles dispositions Fédérales inhérentes à la classification des coureurs 2012 pour la saison 2013.

L'organisation de chacune des manches du Challenge Régional Cyclo-cross, devra comporter la désignation d'une personne spécifique dédiée à la gestion des différents classements.

Egalement pour ces épreuves, les engagements « Ecole de vélo » ne se feront que via internet.

La séance est levée à 17 h 15.

Claude CRAMETE

Secrétaire de séance.